

Bonjour à tous,

Je vous informe qu'une campagne sur la sécurité routière a été lancée le vendredi 25/09 avec pour objectif de tenter de faire baisser les accidents impliquant des cyclistes, les chiffres étant en forte hausse. Voici le lien :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/attention-velo-attention-aux-velos>

Voici aussi un lien sur les équipements obligatoires et conseillés lorsqu'on circule à vélo :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-aux-modes-de-deplacements/velo/equipements-obligatoires-velo>

Enfin, bien que n'étant pas obligatoire, je vous rappelle que le port du casque représente le plus sûr moyen de protéger sa tête en cas de chute ou d'accident. Les blessures dues à un choc sur le crâne demeurent la première cause de décès chez les cyclistes.

Merci pour votre vigilance,

Jérôme Billon

Référent sécurité routière au collège Champollion